

Image not found or type unknown



Quantité de fuel livré non conforme

Par **celkif**, le **04/02/2011** à **15:06**

Bonjour à tous,

Je viens d'être livré en fuel domestique, j'en avais commandé 1000 l.
Lorsque le chauffeur, avait fini, il me dit qu'il s'est trompé dans la quantité et m'a mis 1500 l.
J'ai refusé de payé les 500l non-commandé. Suis-je dans mon droit? Que puis-je faire si l'on m'oblige à payer? Sachant que mon budget n'était vraiment pas prévu pour ces 1500l. Y-a-t-il moyen d'avoir un prix sur ces 500 l non commandé?

Merci de vos réponses